

ALSACE NATURE Journée d'étude

# Eau : de nouvelles menaces

Alsace Nature s'est pris un temps de réflexion autour des enjeux de l'eau pour en répéter tous les aspects prioritaires en termes de qualité de la ressource, de biodiversité et d'écosystème. L'inquiétude grimpe avec l'émergence de nouveaux risques.

Ce n'est pas une lubie d'écologistes mais plus généralement du simple bon sens : tout le monde a intérêt à préserver la ressource en eau, les milieux aquatiques et les facultés d'épuration des zones humides. En revanche, les avis se mettent à diverger dès lors que l'on hiérarchise les priorités « avec des projets industriels qui menacent régulièrement la potabilité de l'eau, des constructions en zones inondables comme dans la vallée de la Bruche où l'aire d'expansion des crues a été divisée par deux ou des consommations phytosanitaires qui continuent de progresser » a regretté Jean Wencker, vice-président d'Alsace Nature lors d'une journée d'étude de l'association de protection de l'environnement.

« Il vaut mieux que 90 % des agriculteurs fassent des efforts que 5 % qui se convertissent au bio »

Jusqu'à Ségolène Royale, ministre de l'Écologie et du Développement durable qui demande « qu'on fasse plus et mieux » en matière d'eau potable mais avec moins puisque l'État ponctionne une fois de plus les agences de l'eau (lire ci-dessous). Réunis samedi à Sélestat, les membres d'Alsace Nature ont invité les services

de l'État et de la Région à réfléchir avec eux sur les enjeux de l'eau et les coûts environnementaux mais également économiques de l'inaction. Malgré les nombreux dossiers opposant les défenseurs de la nature aux agriculteurs, Jean-Paul Bastian, président de la chambre régionale d'agriculture a également répondu présent, assurant l'assistance de la bonne volonté des exploitants agricoles « qui ne font toutefois pas toujours ce qu'ils veulent. Pour eux, la clé d'entrée est économique. Mais nous sommes engagés plus que vous ne le croyez, a-t-il dit tout en étant réservé sur la panacée que représenterait le bio. « Il vaut mieux que 90 % des agriculteurs fassent des efforts que 5 % qui se convertissent au bio ». Sauf que la situation continue de se dégrader avec quatre captages menacés par les pollutions diffuses (Kintzheim, Hilsenheim, Wittelsheim et Rouffach) qui se sont ajoutés cette année au 25 déjà identifiés en Alsace.

**Des cours d'eau au débit diminué de 30 %**

Les enjeux de l'eau sont en outre loin d'être liés à sa seule potabilité, a rappelé Marc Hoeltzel, directeur de la DREAL (direction régionale de l'aménagement et du logement) en citant la qualité biologique des milieux aquatiques, la continuité écologique des cours d'eau, la prévention des inondations, l'utilité de ces mêmes inondations ainsi que l'aspect écosystémique. Le rétablissement de la fonctionnalité des milieux apparaît



En Alsace, l'eau est une ressource abondante mais fragile. PHOTO ARCHIVES DNA

même comme essentiel tant pour la naturalité des milieux que de l'épuration de l'eau. Au chapitre des enjeux majeurs qui se dessinent pour l'avenir, les zones humides participent à la filtration des polluants émergents et notamment

des perturbateurs endocriniens dont les concentrations pourraient devenir préoccupantes (si elles ne le sont déjà). Elles amortissent également les effets du réchauffement climatique qui par ailleurs, a averti Florence Denier-Pasquier, membre du conseil économique, social et environnemental, devrait entraîner une baisse des débits des cours d'eau de l'ordre de 30 % à l'horizon 2050. En Alsace où les épisodes de sécheresse se sont multipliés ces derniers étés, cette nouvelle menace plaide pour une réaction rapide des pouvoirs publics. « Est-ce que vous êtes conscients qu'il va falloir changer de braquet ? », a interrogé Maurice Wintz, président d'Alsace Nature en s'adressant aux représentants de l'État et de la Région. Sinon, il sera trop tard pour reconquérir ce qui a été perdu et il faudra constamment batailler sur de nouveaux fronts.

S.W.

leurs d'espoir : le projet de SDAGE du Rhin inclut un programme ambitieux de reconquête des zones humides tandis que les services de la Région travaillent sur la reconversion dans le ried de l'Ill de surface de maïs en prairie et sur la valorisation économique des prés.

« Le levier économique est primordial pour pouvoir agir, a confirmé Marc Hoeltzel en prenant pour exemple les projets d'aménagement portuaires sur le Rhin où les moyens financiers des entreprises devraient permettre d'avoir « un plan d'aménagement global et de dégager du foncier sans que l'environnement soit perdant. C'est mon intime conviction ». Alsace Nature sera en tout état de cause particulièrement vigilante sur ce point : la bande rhénane et ses forêts alluviales ont payé plus que leur dû au développement économique. ■

SIMONE WEHRUNG

## L'AGENCE DE L'EAU FAIT DE LA RÉSISTANCE

Les agences de l'eau sont des établissements publics chargés de réduire les pollutions de toutes origines et de protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques. En France, il y en a six : elles couvrent les grands bassins hydrographiques métropolitains dont celui du bassin Rhin-Meuse qui concerne l'Alsace. Selon le principe « l'eau paie l'eau », les agences de l'eau perçoivent des redevances et les reversent sous forme d'aides et de programmes d'actions.

Au nom de l'effort financier solidaire demandé aux administrations en ces temps de crise, l'État avait déjà prélevé 210 millions d'euros dans les fonds de roulement des agences de l'eau l'année dernière (16,5 pour le bassin Rhin-Meuse) et une ponction supplémentaire de 175 millions est prévue dans la loi de finances 2015. Pour l'agence Rhin-Meuse, déjà aux prises avec des réductions d'effectifs, ce prélèvement représenterait 13,3 millions soit 7 % du budget. En conséquen-

ce de quoi, et dans l'attente d'explications sur la façon dont l'agence pourra à l'avenir exercer pleinement les responsabilités qui sont les siennes, le conseil d'administration de l'établissement en charge du bassin Rhin-Meuse a rejeté le projet de budget 2015. Il se réunira à nouveau pour en discuter le 4 décembre prochain, en espérant que d'ici là, les autorités de tutelles (ministères du développement durable et du budget) auront fait part de leurs orientations concernant la politique de l'eau.

S.W.

## Strasbourg : un prix national pour la CUS et son réseau de zones humides

Ségolène Royal a remis hier à Vincent Debes, vice-président de la communauté urbaine de Strasbourg (CUS), le Grand prix national de génie écologique pour l'effort de restauration des zones humides conduit depuis 2008.

**LES ZONES HUMIDES** situées à proximité de cours d'eau ont eu tendance à disparaître dans la communauté urbaine de Strasbourg, « sur plusieurs décennies, au fil du remblaiement et du développement agricole ». Depuis 2008, la communauté urbaine de Strasbourg mène une politique volontaire de restauration et de création de zones humides, « dans le cadre des projets de restauration des cours d'eau ». Les cours d'eau concernés, situés principalement dans la plaine agricole proche de Strasbourg, ont été « perturbés, rectifiés, recalibrés et coulent dans un lit très encaissé ».

« Ces zones humides nouvelles se répartissent sur le territoire de manière à faciliter les déplacements de populations animales d'une zone à l'autre », explique Rémy Gentner,



L'ancien canal des Français, à la Robertsau, a été restauré sur une longueur totale de 2,3 kilomètres. PHOTO ARCHIVES DNA

chargé des opérations d'entretien des cours d'eau et zones humides à la CUS. Sous l'appellation de « populations animales », on trouve des batraciens, des libellules, des sauterelles et des reptiles, ainsi que certaines espèces d'oiseaux.

Parmi les travaux entrepris depuis 2008 figurent « la restauration de la Souffel à Reichstett, la zone humide créée sur un méandre du Muhlbach d'Eckbolsheim, une autre zone humide créée à Ostwald. A Ostwald, neuf espèces animales menacées ont pu être observées dans la zone humide nouvellement aménagée ».

Au nombre des réalisations figure encore la restauration sur 2,3 km du canal des Français, situé à Strasbourg, dans le quartier de la Robertsau.

Vice-président en charge des questions d'environnement et de développement durable à la CUS, Vincent Debes a salué hier la qualité du « travail d'équipe » conduit avec d'autres collectivités locales et l'agence de l'eau Rhin-Meuse, afin de « redonner à la nature toute sa place » aux abords des cours d'eau. ■

P.S.EJ